



Reclamation de la part de mon propriétaire de charges

Par **santaguilia**, le **25/11/2014** à **18:29**

bonjour

voila je quitte mon appartement meublé que je loue a un particulier

celui ci me réclame 2900€ de charges (edf, eau , chauffage, ordures, parking, cour...°

Cependant, je n'ai jamais vu les factures dans la mesure ou les abonnements sont a son nom

je lui ai demandé plusieurs de me montrer ses factures : sans réponse

quand j'ai signé mon contrat de location c'était 450€ de loyer et 70€ de charges en 2011

en 2012 il m'a augmenté les charges

idem en 2013 et pour 2014 je paye 140€ de charges mais tjrs sans avoir vu les factures

la il me dit qu'il a les preuves des factures que je n'ai tjrs pas vu

de plus je pars le 6 décembre et je n'ai pas eu de décompte de charges

la loi est elle différente pour un meublé?

dans mon contrat il n'est pas stipulé clairement si c'est forfait ou réel

seul le terme provision est notifié dans son article 9

merci de votre aide